



## SOCIÉTÉS D'ÉTUDES ET DE SONDAGE

Chez ATOUT TERRAIN (*ex LH2*)

### Les salariés prennent en mains leur destin !

Une quinzaine de salarié-e-s d'ATOUT TERRAIN du site d'Orléans ont débrayé lundi 1<sup>er</sup> juin 2015 de 15 heures à 17 heures pour réclamer des conditions de travail décentes et la transparence dans les projets de l'entreprise.

Le lien pour lire leur tract : <http://www.soc-etudes.cgt.fr/nos-branches/bureaux-d-etudes-techniques-de-conseil/sondage/actualites/tracts-dentreprise/1985-atout-terrain-la-souffrance-au-travail-ca-suffit-exigeons-des-conditions-de-travail-decentes>

Les salariés subissent depuis juillet 2014 (date du déménagement du site) un mal être psychologique et moral car ils sont restés sans travail pendant 7 mois (certains ayant été payés, d'autres pas). Depuis la réouverture du site en février 2015, les salarié-e-s travaillent dans un espace de travail sans aucune installation adaptées (sièges inconfortables, pas de point d'eau, les prises électriques non conformes, la relève des extincteurs date de 2009 les normes de sécurité non respectées, l'outil de travail est obsolète : la connexion internet et téléphonique + le réseau informatique sont intermittents, inadaptés et vétustes).

La liste des infractions est longue, les salariés du site d'Orléans ont dénoncé leurs conditions de travail au président d'ATOUT TERRAIN par un courrier daté du 21 mai 2015. Leurs mails et leurs courriers d'alerte sur les risques graves et éminents sont restés sans réponse. Des huissiers sont venus à 3 reprises pour réclamer des loyers impayés, laissant les salarié-e-s très inquiets.

Une heure après le début du débrayage une convocation pour une réunion extraordinaire dont l'ordre du jour est "Point unique : Situation du site d'Orléans" a été remise aux représentants du personnel CGT (réunion prévue le jeudi 4 juin). La mobilisation a payée, les élu-e-s et les salarié-e-s doivent rester vigilants sur les propositions et actes que la direction donnera.



**Fédération des Sociétés d'Études**